CHAN-2022 (REPORTÉ À 2023), PRÉVU EN ALGÉRIE DU 13 JANVIER AU 4 FÉVRIER :

LES JOUEURS ALGÉRIENS OPTIMISTES PAGE 15

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

SELON LE RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE POUR L'AUTOMNE 2022

Gaz naturel : Les exportations algériennes vers l'Europe baissent de plus de 15% Page 4

www.lnr-dz.com
Quotidien d'information indépendant - N° 7555 – Samedi 7 janvier 2023 - Prix : 10 DA

LA REVUE EL DJEICH :

«2023, DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES»

La revue El Djeich a réaffirmé dans l'éditorial de son dernier numéro, intitulé «Bilan positif et perspectives prometteuses», que la nouvelle année 2023 est accueillie au sein de l'ANP, avec «la même ambition, la même volonté et la même détermination à atteindre les objectifs fixés et à ajouter un nouveau jalon au processus d'édification de la nouvelle Algérie». Lire en page 2

© Photo : D.R

DIALOGUE POLITIQUE

Le Président Tebboune a reçu Abderrezak Makri Page 2

PRÉVENTION ET RÉPRESSION DE L'USAGE ET DU TRAFIC ILLICITES DE STUPÉFIANTS ET DE SUBSTANCES PSYCHOTROPES

Le Gouvernement examine l'avant-projet Page 3

AFFECTATIONS BUDGÉTAIRES ALLOUÉES AU TITRE DE LA LOI DE FINANCES 2023, JEUDI PASSÉ

Le budget des subventions s'élève à 640 mds DA en 2023 Page 4

Chiffre du jour

Huile d'olive : Une production de 5 millions de litres attendue à Bouira, en forte baisse.

CITAL

Un chiffre d'affaires de 4,3 milliards de DA en 2022

Dans le cadre d'une série de réunions d'évaluation de la performance des groupes publics relevant du secteur industriel, le ministre de «industrie, Ahmed Zeghdar, a tenu, au siège du ministère, une réunion avec les responsables de l'Entreprise nationale de construction de matériels et équipements ferroviaires (Ferrovial) et sa filiale, la Compagnie industrielle des transports algériens (CITAL), indique un communiqué du ministère publié sur sa page Facebook.Le bilan des activités de l'entreprise CITAL, qui active dans le domaine d'assemblage et maintenance de tramways, a représenté lors de cette réunion L'entreprise a pu réaliser un chiffre d'affaires équivalent à 4,3 milliards de DA en 2022, en hausse de 42% par rapport à 2021, et un résultat net estimé à 1,84 milliard de DA, en hausse de 158% par rapport à 2021.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

48 morts et 1.543 blessés en une semaine

Quarante-huit (48) personnes ont trouvé la mort et 1.543 autres ont été blessées dans 1.260 accidents de la circulation, survenus à travers plusieurs wilayas du pays durant la période allant du 25 au 31 décembre 2022, indique mercredi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Adrar où 7 personnes ont trouvé la mort et 33 autres ont été blessées dans 12 accidents de circulation, précise la même source.

CONCOURS POUR LA CRÉATION D'UN LOGO

Sonatrach révèle les designs retenus

Sonatrach informe tous les candidats ayant participé au concours national lancé par le groupe, en vue de concevoir un logo officiel pour les célébrations du soixantième anniversaire de sa création, coïncidant avec le 31 décembre 2023, que le comité d'évaluation a achevé «opération de sélection pour plus de 5.430 logos, a indiqué jeudi un communiqué du groupe publié sur sa page Facebook. Les résultats du concours ont abouti à la sélection de deux logos répondant aux conditions du concours et se hissant au niveau de cet événement qui marque «une des moments historiques de Sonatrach».

La revue El Djeich :

«2023, des perspectives prometteuses»

La revue El Djeich a réaffirmé dans l'éditorial de son dernier numéro, intitulé «Bilan positif et perspectives prometteuses», que la nouvelle année 2023 est accueillie au sein de ANP, avec «la même ambition, la même volonté et la même détermination à atteindre les objectifs fixés et à ajouter un nouveau jalon au processus d'édification de la nouvelle Algérie».

Elle rappelle que l'»année 2022 aura imprimé, au niveau national, une dynamique englobant tous les secteurs». La revue a ainsi souligné que dans le domaine de la Défense, «sous la direction du président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, l'«ANP a poursuivi l'œuvre de modernisation de ses forces, grâce à l'adoption d'une stratégie soigneusement étudiée».

L'éditorial évoque le défilé militaire du 5 juillet 2022 : «Les images significatives dégagées par nos unités ayant participé au défilé militaire à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de l'Indépendance, confirment le développement atteint par notre armée et sa maîtrise des différentes armes, sciences et technologie». Dans ce cadre, a ajouté El Djeich, le président de la République a incité également à «poursuivre l'œuvre de développement et de modernisation de toutes les composantes de l'ANP et sa promotion afin qu'elle atteigne des rangs dignes de la grandeur et du caractère sacré de ses missions, qui lui permettent de relever les défis auxquels elle sera confrontée et de gagner les paris».

Dans le même cadre, le Haut commandement de l'ANP a «placé le développement des fabrications militaires au cœur de sa stratégie, en mettant en place une véritable industrie, à laquelle il œuvre avec rigueur et sans relâche, comme en a témoigné Monsieur le président de la République, la qualifiant de «locomotive de l'industrie nationale», a relevé la publication.

La revue a cité le général d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, qui «a, à maintes reprises, mis l'accent sur l'amélioration continue des niveaux des industries militaires dans leurs différentes branches». L'éditorial a évoqué également les succès remportés dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée sous toutes ses formes, en mettant en avant «les résultats remarquables» obtenus par les détachements de l'ANP, des résultats qui «sont le fruit d'une excellente préparation au combat, d'une formation de haut niveau et de la vigilance permanente» de ses personnels sur l'ensemble des Régions Militaires. La revue a parlé de l'insistance constante du général d'Armée, le général d'Armée, Saïd Chanegriha en affirmant que «la victoire dans la bataille dépend principalement de la mentalité du combattant, de la qualité de sa formation, du niveau de sa préparation physique et psychologique ainsi que de son aptitude à prendre les décisions judicieuses, en toutes circonstances et à toutes les étapes de la bataille». Autres chapitres évoqués : le plan politique avec «la promulgation de diverses législations afin d'organiser et de moraliser la vie politique», sur le plan économique, «la révision de la loi sur l'investissement, l'octroi de facilités aux investisseurs, l'élimination de la bureaucratie et le soutien aux entreprises naissantes», ajoutant que «cela s'est traduit par l'amélioration de la performance, en ce sens que la valeur des exportations hors hydrocarbures a dépassé 6 milliards de dollars en 11 mois».

La revue a traité de la question des réformes qui ont été renforcées par des décisions à caractère social inédites qui ont placé le citoyen au cœur des préoccupations afin d'améliorer son cadre de vie et préserver son pouvoir d'achat», ainsi que de «la scène diplomatique a été marquée par une intense activité qui s'est traduite par la participation active de notre pays à divers fora internationaux, partant de ses positions constantes et de son poids géostratégique».

D'ailleurs, pour la revue, l'événement phare de cette année 2022 aura été sans conteste le succès de l'Algérie dans sa démarche d'unification des rangs arabes, à «occasion de la tenue à Alger du 31e Sommet de la Ligue des Etats arabes, qui a pris fin par l'adoption de décisions importantes». «Au premier rang de ces décisions, le renforcement de l'action commune constructive visant à mettre un terme aux crises que traversent certains pays arabes, le soutien à la cause palestinienne, outre la constitution d'un bloc économique arabe solide qui contribuerait à la concrétisation des aspirations des peuples arabes», a-t-elle souligné.

Lakhdar A.

■ Pour la revue, l'événement phare de cette année 2022 aura été sans conteste le succès de l'Algérie dans sa démarche d'unification des rangs arabes, à «occasion de la tenue à Alger du 31e Sommet de la Ligue des Etats arabes. (Photo : D.R)

Dialogue politique

Le Président Tebboune a reçu Abderrezak Makri

✍ **Le Président Abdelmadjid Tebboune, a reçu mercredi à Alger,** le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience qui s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, Abderrezak Makri a exprimé son vœu de voir «tout un chacun coopérer dans l'intérêt de l'Algérie et veiller à préserver la force et la solidité de l'Etat algérien, quelles qu'en soient les opinions et les idées». «Monsieur le Président m'avait déjà dit que ses portes étaient ouvertes au débat et au dialogue avec les partis, les personnalités et tous ceux qui aspirent à un partenariat général dans l'intérêt de la nation», a précisé M. Makri, soulignant que sa rencontre avec le Président Tebboune s'inscrivait dans ce cadre. Cette rencontre rejoint sans doute l'initiative politique de rassemblement lancé par le Président Tebboune, l'an dernier, qu'il a qualifiée de «nécessaire pour la création d'un front interne soudé».

Les échos des rencontres individuelles tenues à ce moment avec les chefs de partis ont résumé le sentiment dominant sur les buts de cette initiative : faire face aux défis actuels et mieux défendre la stabilité, la sécurité et la souveraineté du pays. Les réactions à ces premières rencontres ont indiqué que la démarche engagée par le Président Tebboune, loin de l'exclusion et de la marginalisation, était bien accueillie. De nombreuses questions restent posées. Les acteurs politiques, et plus largement, la société tout entière, doivent se sentir impliqués dans cette démarche pour édifier ce front interne et lui donner toute la force qui en est attendue par rapport aux défis qui découlent des conséquences de la crise internationale multidimensionnelle – sécuritaire et économique – créée par la crise ukrainienne et par les sanctions anti-russes décidées unilatéralement par les pays occidentaux.

Toutes les franges de la société algérienne– partis politiques, syndicats et société civile – sont appelées à saisir cette opportunité offerte par le Président Tebboune pour construire et consolider le front interne, visant à renforcer la cohésion et l'unité de la nation. L'impératif d'engager un dialogue organisé regroupant tous les acteurs de la classe politique, est assimilé à la volonté de construire un large consensus national exigé par l'ouverture de chantiers qui ont une dimension sociale évidente. C'est le sens de la démarche du Président Tebboune qui a banni le mot «exclusion» de son lexique et qui s'est fixé pour objectif : L'Avènement d'une nouvelle Algérie. L'Algérie est dans le soixantième anniversaire du recouvre ment de sa souveraineté nationale, propice pour l'édification du front interne.

L. A.

REPÈRE

Décès de «ancien pape Benoît XVI

Belmahdi signe le registre de condoléances

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi, a signé jeudi le registre de condoléances à la basilique Notre Dame d'Afrique à Alger, suite au décès de l'ancien pape Benoît XVI. Dans son message de condoléances, M. Belmahdi a rappelé les positions de l'ancien pape Benoît XVI «au service des valeurs de paix et d'amitié entre les peuples de la planète et de dialogue entre les religions dans le respect et la tolérance, des valeurs qu'il avait tant défendues au delà de sa mission de pape, en tant que valeurs humaines ancrées dépassant les limites idéologiques restreintes».

Benoît XVI avait gravé son nom en lettres d'or dans les annales de l'histoire du Vatican et dans la mémoire de l'humanité tout entière, a souligné M. Belmahdi, précisant que le défunt avait contribué efficacement à raffermir les liens d'amitié entre l'Algérie et le Vatican.

M. Belmahdi a exprimé aux représentants de l'église catholique à Alger et à travers le monde entier, au nom du Gouvernement algérien, les condoléances les plus attristées et les profonds sentiments de sympathie et de compassion, de même que «le soutien de l'Algérie au Vatican en cette douloureuse épreuve».

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Prévention et répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes

Le Gouvernement examine l'avant-projet

L'avant-projet de loi, modifiant et complétant la loi n° 04-18 du 25 décembre 2004 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, a été examiné, mercredi, lors de la réunion hebdomadaire du Gouvernement, présidée par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane.

L'éradication du phénomène du trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes est menée de main de maître par l'Etat. (Photo : D.R)

Présenté par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, ce projet de texte, a indiqué un communiqué des services du Premier ministres, a pour objectif de consolider la stratégie nationale en la matière, de renforcer les mesures curatives ainsi que la protection et la prise en charge des victimes.
Notamment, a poursuivi la même source, en instaurant une protection particulière des pharmaciens et de durcir davantage les sanctions pénales applicables aux auteurs des infractions liées au trafic de stupéfiants et de substances psychotropes.
Lors de cette réunion hebdomadaire, une communication portant sur la mise en place d'une stratégie du mix énergétique, a été présentée par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab. «Dans ce cadre et en vue de s'adapter aux mutations que connait la scène énergétique mondiale ainsi qu'aux bouleversements déjà opérés ou attendus tant en matière de demande que d'offre d'énergie d'une part, et de garantir une sécurité et une transition énergétiques répondant aux exigences du développement économique, d'autre part, l'Etat a engagé une réflexion approfondie sur les vecteurs de l'introduction du mix énergétique dans le système énergétique national», a noté la même source.
Cette démarche, a précisé le communiqué des services du Premier ministre, vise à contribuer à la diversification énergétique du pays, à préserver les ressources conventionnelles non renouvelables et, à permettre à l'Algérie d'accéder aux technologies avancées pour assurer la sécurité énergétique du pays à long terme.
Le Gouvernement a également entendu une communication conjointe des ministres en charge du commerce, de l'intérieur, de l'énergie, de la solidarité nationale, de l'agriculture, de l'hydraulique, de la pêche et de la poste sur les préparatifs pour le mois sacré de Ramadhan.
L'exposé, a noté la même source, a mis en exergue les mesures prises et les dispositifs mis en place pour, notamment, assurer une disponibilité des produits alimentaires et agricoles à des prix raisonnables et l'approvisionnement régulier du marché, adapter l'organisation et le contrôle des marchés dans le but de répondre à la demande et aux besoins des citoyens durant ce mois sacré et de renforcer la lutte contre la spéculation.
Et, veiller à la continuité et la qualité des services fournis par les offices publics vitaux au profit des citoyens à travers toutes les régions du pays, particulièrement en ce qui concerne l'alimentation en eau potable, l'énergie etc…
Enfin, les ministres de l'Industrie, de l'Agriculture et du Développement rural et du Commerce et de la Promotion des exportations ont présenté deux communications communes sur les résultats du recensement de la production céréalière et des légumes secs, et les résultats du recensement des capacités de stockage des produits alimentaires.
Mais aussi un point de situation sur la clôture de la campagne moisson-battage 2021-2022, la production des légumes secs ainsi que les capacités de stockage des produits alimentaires.
«L'évaluation de ces opérations vise à disposer d'une cartographie des capacités de production nationale et de stockage des produits alimentaires s'inscrivant dans le cadre de la stratégie de développement des filières agricoles stratégiques», a ajouté la même source.

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Vie parlementaire

Le Conseil de la nation prend part aux réunions de l'UIPA

Le Conseil de la nation prendra part, vendredi et samedi au Caire, aux réunions du comité exécutif, des deux commissions de l'équipe juridique et du Prix du mérite parlementaire arabe, organisées par l'Union interparlementaire arabe (UIPA), a indiqué jeudi dernier un communiqué du Conseil. Le Conseil de la nation sera représenté par le président du groupe du tiers présidentiel, M. Saad Arous, chargé par le président du Conseil, M. Salah Goudjil, ajoute la même source. L'ordre du jour de la commission de l'équipe juridique portera sur «l'étude des lois d'orientation relatives à l'environnement, à la propriété intellectuelle et à la cybercriminalité. Les membres de la commission du Prix du mérite parlementaire arabe étudieront également la liste et les dossiers des candidats des différentes catégories parlementaires».
S'agissant de l'ordre du jour du comité exécutif, celui-ci comprend «l'étude de plusieurs axes règlementaires, à l'instar du rapport du Secrétaire général de l'UIPA, les activités du Secrétariat général de l'Union depuis la tenue de la dernière session du comité exécutif, mais aussi le projet du budget de l'année 2023 et l'adoption de l'amendement de la charte de l'UIPA et son règlement intérieur, en plus de passer en revue sa stratégie de travail (2023 - 2026)», conclut la même source.

Agence

Loi relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

«Un mécanisme de protection de l'économie nationale et du système financier et bancaire»

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a affirmé, avant-hier jeudi au Conseil de la nation que le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme s'inscrit dans le cadre de l'adaptation de la législation nationale à la nouvelle donne internationale et de l'adaptation du système juridique aux traités et conventions ratifiés par l'Algérie. «Il s'agit d'un mécanisme de protection de l'économie nationale et du système financier et bancaire contre cette dangereuse criminalité», a-t-il indiqué.
Dans son exposé présenté devant la commission spécialisée du Conseil de la nation, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar, le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, a fait savoir que ce projet de loi modifiant et complétant la loi 05-01 du 6 février 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, vient compléter les dispositions prévues dans le projet de loi modifiant et complétant le code pénal, soumis pour examen au Secrétariat général du Gouvernement, et qui qualifie d'acte terroriste le financement de la prolifération des armes de destruction massive et en fixe les peines encourues.
Ce projet de loi, a poursuivi Abderrachid Tabi, se décline en 5 principaux axes dont certains portent sur la révision de certains termes pour plus de précision, la définition des obligations des intervenants dans l'opération de prévention et de la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. «Le projet prévoit également des sanctions administratives infligées aux entreprises financières, aux institutions et aux professions non financières, telles que les avocats, les notaires, les commissaires-priseurs, les gérants ou leurs assistants en cas de manquement aux obligations qui leur sont assignées, et les oblige à signaler à l'organe spécialisé toute opération suspecte», a-t-il ajouté.
Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux a également souligné la nécessité pour les associations et les organisations non lucratives de respecter les règles de conduite prudente. Notamment, a-t-il dit, en ce qui concerne l'acceptation des dons et des aides financières de source inconnue et issus d'activités suspectes, de personnes et d'organisations ou structures dont l'implication s'est avérée confirmée à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire de la République dans des activités liées aux crimes terroristes, ainsi que le refus d'accepter des montants en espèces sans autorisation du ministère de tutelle.
Fin décembre dernier, les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), avaient adopté le texte modifiant et complétant la loi sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. C'était lors d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, et la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

R.M

TRANSPORT ROUTIER

Voyageurs

Sogral lance la vente électronique de billets

La Société de gestion des gares routières d'Algérie (Sogral) a procédé jeudi à Alger au lancement du service de vente électronique de billets, à travers deux solutions : le guichet libre-service et l'application « Mahatati ».
La cérémonie du lancement de ce nouveau service a été présidée par le ministre des Transports, Kamel Beldjoud, en présence du ministre des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, et de la présidente de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger, Nadjiba Djilali, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la capitale.
La gare routière des Grands invalides de la Guerre de la libération (Kharrouba, Alger) a été le dernier point de cette visite, durant lequel la délégation a suivi, en plus d'une présentation des travaux de réhabilitation de cette infrastructure, la première opération d'achat électronique de billets.
Ce service est assuré par deux canaux, à commencer par un guichet libre-service qui permet aux voyageurs d'acheter leurs billets directement en payant soit en espèce, par cartes interbancaires (CIB ou Dahabia) ou encore en utilisant une carte d'abonnement pouvant être rechargée sur ce même guichet.
Le second canal consiste en l'application mobile « Mahatati » développée par Sogral, permettant, à partir d'aujourd'hui, en plus de consulter le programme des dessertes, d'acheter son billet directement en ligne.
Un autre service a été présenté lors de cet évènement. Il s'agit de « SOS Danger Infraction » (accessible à partir de « Mahatati ») qui permet de signaler à la Sogral un quelconque manquement au code de la route ou aux conditions de confort et d'hygiène, constaté durant les voyages. M. Beldjoud a indiqué lors d'un point de presse animé à l'issue de cette visite que « la vente électronique des billets proposée par l'application mobile de la Sogral permettra aux citoyens de gagner du temps et leur procurera un confort supplémentaire ».
Il a annoncé, à l'occasion, que « l'achat en ligne des billets sera généralisé aux 73 gares routières en Algérie avant la fin du 1er semestre de l'année en cours », ajoutant qu'il a donné des instructions pour que le service d'achat des billets proposé par Sogral soit étendu aux tickets de métro et de tramaway pour faciliter la vie aux voyageurs ».Le ministre a, également, salué le lancement du service « SOS Danger Infraction » permettant aux voyageurs de « signaler tous les dépassements constatés durant leur voyages, notamment les excès de vitesse ». M. Beldjoud a appelé les citoyens à « utiliser cette application chaque fois que cela leur semble nécessaire » pour limiter les accidents de la circulation. Et afin de « protéger les citoyens des accidents de la route », un Décret exécutif est en préparation « obligeant les chauffeurs qui doivent parcourir une distance supérieure à 600 km d'avoir un deuxième chauffeur pour les assister », en plus d'une décision qui sera promulguée qui ramènera la périodicité du contrôle technique des bus et des camions à 3 mois au lieu des 6 mois ou une année actuellement en vigueur », a-t-il annoncé.

Agence

Affectations budgétaires allouées au titre de la loi de Finances 2023

Le budget des subventions s'élève à 640 mds DA en 2023

« 50 portefeuilles de programmes ont été distribués, dont 33 destinés aux ministères et 17 aux établissements et instances publics », a indiqué, jeudi dernier, le directeur général du Budget au ministère des Finances, Abdelaziz Fayed, en marge de la cérémonie de remise des affectations financières allouées au titre de la loi de Finances 2023 aux différents départements ministériels.

M. Fayed : « Ce texte réformateur va entraîner des améliorations, en matière de gestion de finances publiques, dans d'autres secteurs ». (Photo : DR)

Plusieurs secteurs ont vu leur budget 2023 renforcé, à l'instar, de celui des subventions élevé à 640 milliards de dinars, tandis que le budget destiné à la prise en charge des augmentations salariales de 2,8 millions de travailleurs de la Fonction publique, dans le cadre de la LF 2023 est estimé à 350 milliards de dinars (mds DA), selon le même intervenant.

« Cette revalorisation sera versée le mois de mars prochain avec effet rétroactif à partir de janvier 2023 », a-t-il annoncé, affirmant, en outre, le retour en force de l'investissement public à travers le dégel de plus de 300 projets publics bloqués entre 2014 et 2015.

Budget de 350 mds DA pour la hausse des salaires

« Le montant des dépenses de la loi de Finances 2023 est de l'ordre de 13.700 mds DA, dont un budget de 640 mds DA est destiné aux subventions », a-t-il indiqué, précisant que « le même budget sera affecté durant 2024 à la prise en charge des salaires des fonctionnaires de la Fonction publique ».

Les salariés de la Fonction publique percevront cette revalorisation dès le mois de mars 2023. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est engagé à soutenir le salariés et le pouvoir d'achat des Algériens jusqu'à ce qu'ils atteignent « un niveau de vie plus décent ».

La hausse des salaires des travailleurs du secteur public suite à la révision de points indiciaires devrait se poursuivre du moins jusqu'à 2024. « Nous n'avons pas opté pour la valeur du point indiciaire, parce que cette mesure profitera essentiellement aux salaires les plus élevés.

Mais avec cette formule d'augmentation de points indiciaires, c'est les salaires les plus bas qui vont bénéficier de cette revalorisation », a expliqué M. Fayed, précisant que « les autorités ont décidé de revoir le nombre de points indiciaires en ajoutant 75 points en 2023 et 75 autres en 2024 ». « Cette loi de Finances 2023, qui intervient dans un contexte particulier au lendemain de crises économiques et de la Covid-19, contient des mesures de rattrapage et d'apaisement social favorisant la relance de l'investissement et le démarrage de différentes réformes de l'Etat », a-t-il souligné.

Le Gouvernement s'engage aussi à lancer la réforme des règles de comptabilité publique. C'est ce qu'a souligné, à la même occasion, le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, assurant que « la LF 2023 n'est pas comme les années précédentes, car elle sera le point de départ de la mise en œuvre effective des dispositions de la loi organique 18-15 relative aux lois de Finances ainsi que ces textes exécutifs », rappelant, à ce propos, « la révision de la loi relative à la comptabilité publique en vue de définir les modalités d'opérer trois comptabilités: budgétaire, générale et d'analyse des coûts (CAC) conformément aux principes de la loi organique 15-18 ». De son côté, M. Fayed considère « la loi organique 18-15 comme une constitution financière ».

« Ce texte réformateur va entraîner des améliorations, en matière de gestion de finances publiques, dans d'autres secteurs », a-t-il affirmé.

Pour M. Kassali, « le nouveau régime budgétaire permettra une gestion plus transparente et efficace de ces affectations, et ce après les différentes réformes opérées par le ministère des Finances pour soutenir et renforcer ce régime, à l'instar de la révision du Code des marchés publics et la création de la loi de partenariat public-privé », évoquant, également, « la révision a touché aussi l'ordonnance 11-03 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit dans l'objectif de mieux s'adapter aux développements économiques mondiaux et satisfaire les besoins de la réforme économique escomptée pour promouvoir la performance institutionnelle économique ».

L'année 2023 marque le retour en force de l'investissement public. « L'Etat va procéder progressivement au dégel des projets bloqués suite à la crise de 2014 », a indiqué M. Fayed, faisant état de l'affectation dans le cadre de la loi de Finances 2023 « d'une enveloppe financière de l'ordre de 120 mds DA au dégel de projets qui concernent plusieurs secteurs socio-économiques, citant notamment l'éducation, la santé, les transports, les travaux publics et la culture ».

Le nombre des projets concernés par cette opération du dégel prévue, dans le cadre de la loi de Finances 2023, s'élève « à plus de 300 projets publics bloqués depuis 2014 et 2015 ».

Samira Takharboucht

Selon le rapport de la Banque mondiale pour l'automne 2022

Gaz naturel : Les exportations algériennes vers l'Europe baissent de plus de 15%

Dans son rapport de suivi de la situation économique en Algérie, pour l'automne 2022, la Banque mondiale (BM) a mis en avant les résultats financiers positifs réalisés par l'Algérie durant l'année écoulée, grâce à la hausse de la production et des exportations pétrolières, contrairement, à celles du gaz naturel qui ont baissé de plus de 11%, et de celles du gaz naturel liquéfié (GNL)(-3,6%, g.a), au deuxième trimestre de l'année 2022. « L'embellie du secteur pétrolier contraste avec la baisse de la production et des exportations gazières au 2ème trimestre 2022 », a indiqué la BM dans son rapport, précisant que « la valeur ajoutée des hydrocarbures à prix constants a légèrement diminué au 1er trimestre de 2022 (–2,3% en g.a), malgré la hausse de la production pétrolière ». La BM prévoit, par ailleurs, un repli de l'inflation et une appréciation du Dinar par rapport à l'Euro et au Dollar.

Selon le même rapport, les exportations du gaz naturel vers l'Europe ont, particulièrement, baissé de plus de 15% au deuxième trimestre. « Les exportations par gazoduc se sont maintenues au 1er trimestre de 2022 », indique la BM, précisant, par ailleurs, que ces exportations « ont baissé au 2ème trimestre de 2022 (–11,1% en g.a.), et plus encore vers l'Europe (–15% en g.a.), malgré la compétitivité-prix des contrats de livraison de gaz algérien, en partie indexés au prix du pétrole, et la forte demande européenne, largement renforcée par la crise russo-ukrainienne ». Même constat pour les exportations de gaz naturel liquéfié qui ont chuté de de 3,6% en g.a. au 2ème trimestre de 2022, selon la même analyse. La BM s'attend en 2023 et 2024, à la baisse des recettes des exportations d'hydrocarbures, « ce qui ne serait qu'en partie compensé par la croissance des recettes fiscales », a-t-elle indiqué.

Concernant les exportations de biens et services, l'Institution financière internationale a relevé une hausse de plus de 59%, enregistrant un bénéfice de « 30,1 milliards dollars), au deuxième trimestre 2022. Les importations de biens et services étaient de 23,6 milliards, ce qui a généré « un excédent commercial de USD 6,5 milliards », durant la même période. La balance courante de l'Algérie demeure excédentaire, selon le même rapport, grâce à la hausse des exportations des hydrocarbures, pour atteindre « 1,8 milliard de dollars au 1er trimestre de 2022 puis 3,3 milliards au 2ème trimestre de 2022 ». Les réserves de change du pays ont, également, augmenté pour atteindre, selon la même source, les «50,8 milliards de dollars en septembre 2022».

La Banque mondiale a, toutefois, signalé dans son analyse, une hausse modérée « des dépenses courantes et d'investissement, mais aussi du déficit », qui devrait être financé « par l'augmentation de la dette publique domestique ». « La dette publique avoisinerait ainsi 68% du PIB à la fin de 2024. L'inflation se résorberait partiellement, modérée notamment par l'appréciation du dinar par rapport à l'Euro et au Dollar ».

Samira Tk

AUGMENTATION

Allocation chômage

Près de 2 millions de bénéficiaires à compter de janvier

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Chorfa a affirmé, jeudi à Alger, que plus de 1,9 million de personnes bénéficieront à compter de janvier 2023 de l'allocation chômage revue à la hausse (15.000 DA).

Répondant à une question d'un député à l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une plénière consacrée aux questions orales, M. Chorfa a précisé que «plus de 1,9 million de personnes bénéficieront, à compter de ce janvier, de l'allocation chômage revue à la hausse», rappelant que cette allocation a été augmentée de 13.000 à 15.000 DA sur décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le ministre a évoqué en outre les décisions du Président Tebboune relative à la revalorisation des salaires et des pensions de retraite, relevant que les augmentations salariales des fonctionnaires de la Fonction publique toucheront «2.800.000 fonctionnaires» tandis que la revalorisation des pensions de retraites touchera «1.980.000 retraités». A une question d'un député sur le régime des retraites entre les organes de la Sécurité sociale et les cliniques privées d'oncologie, M. Chorfa a expliqué que «les efforts de l'Etat en matière de santé reposent sur l'organisation des soins au niveau des secteurs public et privé, étant un droit garanti par la Constitution».

S'agissant de la couverture des dépenses relatives aux actes médicaux des cancéreux dans le secteur public, il a rappelé que «le système de la sécurité sociale contribue annuellement au financement du budget des secteurs de la santé et des établissements hospitaliers publics dans le cadre d'une convention entre la sécurité sociale et le secteur de la santé». Cette contribution a atteint «112 milliards de DA en 2022 et connaîtra une hausse jusqu'à 122 milliards de DA en 2023». Le ministre a affirmé, concernant les préoccupations de la communauté nationale établie à l'étranger au sujet de la retraite, que «ce volet a été pris en charge» en vertu du Décret exécutif n° 22-351 du 18 octobre 2022, fixant les conditions et les modalités particulières d'affiliation volontaire au système national de retraite des membres de la communauté nationale à l'étranger exerçant hors du territoire national une activité professionnelle. Chorfa a, dans le même contexte, fait savoir qu'«un arrêté interministériel a été élaboré, et est en cours de signature au niveau des ministères concernés», indiquant que celui-ci «entrera en vigueur durant le premier trimestre de l'année en cours».

Agence

INFO EXPRESS

Sûreté de daïra

Décès d'un policier en service percuté par un véhicule : le chauffard placé en détention provisoire

Le brigadier de police, Houari Abderrahim relevant de la Sûreté de daïra de Draria (Alger), percuté par un chauffard pendant l'exercice de ses missions sur le terrain la veille du Nouvel An, est décédé jeudi passé, selon un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale. Le chauffard (29 ans) a été arrêté sur place par les services de police, a précisé le communiqué.
«Après parachèvement des procédures juridiques, le chauffard a été déferré devant les juridiction judiciaires compétentes ayant ordonné sa mise en détention provisoire pour homicide volontaire et refus d'obtempérer», a ajouté la même source.
A la suite de cet incident douloureux, le DGSN, Farid Bencheikh, a adressé, en son nom personnel et au nom de tous les fonctionnaires de la Sûreté nationale, ses condoléances et sa compassion à la famille du défunt et à l'ensemble des affiliés de la Sûreté nationale.
Le défunt sera inhumé vendredi dans la wilaya de Sidi Bel-abbès.■

Audience

Le ministre de l'Energie et des Mines reçoit l'ambassadeur de l'Inde en Algerie.

Le ministre de l'Energie et des Mines, Monsieur Mohamed Arkab, a reçu, jeudi 5 janvier 2023, au siège de son département ministériel, SEM Gaurav Ahluwalia, ambassadeur de la République de l'Inde en Algérie.
Les entretiens entre les deux parties ont porté sur développement et le renforcement des relations de coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie et des mines, qualifiées d'excellentes.
Les parties ont mis en avant les opportunités d'investissement et les échanges d'expérience entre les deux pays dans le domaine des hydrocarbures, l'électricité et les mines, avec un transfert de technologie et du savoir-faire.
M. l'ambassadeur a, à cette occasion, remis une lettre d'invitation que lui a adressée le ministre Indien du Pétrole et du Gaz naturel, du Logement et des Affaires urbaines, pour participer à une session virtuelle prévue le 13 janvier 2023, sous le thème « sécurité énergétique et développement : feuille de route vers la prospérité », dans le cadre du Sommet « Voice of the South », organisé par le gouvernement indien, ainsi qu'une invitation pour prendre part aux travaux de « India Energy Week » en février 2023.■

Avion bombardier d'eau

Première image du Beriev Be 200 algérien

Le premier avion bombardier d'eau Beriev BE 200ES a fini sa campagne de tests de vol et sera bientôt livré à l'Algérie. Une photo provenant de l'usine de Taganrog a même fait son apparition hier soir.

L'hydravion fait partie d'un lot de 4 appareils commandés par l'Algérie pour une utilisation mixte civile et militaire. La version ES, est la plus récente produite par Beriev avec un cockpit full glass en anglais et une tropicalisation des équipements.
L'Algérie à travers Tassili Travail Aérien, a pu tester en situation réelle le BE 200 lors de l'été 2022, après l'affrètement d'un appareil du Ministère russe des Situations d'urgences. La campagne d'utilisation a permis un retour d'expérience rapide et fructueux pour les algériens et une connaissance précise des besoins accompagnant l'utilisation de ce bombardier d'eau.
Cela a permis de déterminer les lieux optimisés pour le prépositionnement d'appareils et les choix pour leur réapprovisionnement. Ils ont eu aussi l'occasion d'avoir un aperçu réalistes des capacités de l'appareil qui n'est pas toujours optimisé pour les reliefs algériens. Une recommandation réaliste a été le renforcement de la flotte de BE 200 par des avions plus petits et plus agiles et des hélicoptères.
L'appareil qui a été affrété entre le 15 juin et le 1er septembre 2022, avait effectué 45 missions de largage d'eau contre des feux de forêts qui se sont déclenchés dans 13 wilayas. Il y a eu en tout 140 largages effectués par ce seul avion et plus de 800 tonnes d'eau déversés contre les incendies.
L'appareil a connu quelques pannes à cause de sa surutilisation, il était cloué au sol à Alger lors du drame d'el-Kala qui a fait 36 victimes. Autre retour d'expérience retenu, la difficulté d'écopage à cause des vents d'Est et les vagues de plus d'un mètre de haut. Idem pour l'écopage dans les barrages et les lacs qui a été testé mais qui n'a pas été concluant à cause du très mauvais entretien des barrages (comme celui de Rouina à Aïn Defla) et la présence excessive de déchets organiques flottants sur les lacs, notamment celui de Oubeïra dans la wilaya d'El Tarf. Ce constat a eu pour conséquence le déclenchement de travaux de curage et de nettoyage des plans d'eau pour préparer les prochaines campagnes de lutte contre les incendies.

Algérie - France

Un nostalgique de l'OAS, nommé vice-président du groupe d'amitié France-Algérie

« Je ne suis pas là pour savoir si l'OAS a commis des crimes ou pas ». Voici une des déclarations révisionnistes du doyen de l'Assemblée nationale française et membre du Rassemblement national, José Gonzales, qui vient d'être nommé vice président du groupe d'amitié entre la France et l'Algérie sans créer, pour l'instant, le moindre mouvement de protestation. Vendredi 30 décembre, en début de soirée, le doyen d'âge du Palais Bourbon a exprimé sur Twitter son « immense plaisir » après cette nomination validée par le bureau de l'Assemblée.
« Le symbole de mon intérêt particulier pour les relations Franco-algériennes », s'est-il félicité.
Le député Rassemblement national José Gonzalez, né à Oran, avait exprimé son émotion, en prononçant comme doyen de la nouvelle assemblée un discours inaugural, en pensant à « ses amis morts » en Algérie en ouvrant la toute première séance de la nouvelle mandature.
Ce pied-noir, né à Oran en 1942, a ensuite assuré « ne pas savoir » si l'OAS avait commis des crimes durant la guerre d'Algérie.Tout en assumant les propos de son élu, Marine Le Pen n'a eu de cesse ces dernières années de tenir le sujet, hautement inflammable, à distance.■

Abdelhak Saïhi

Plusieurs wilayas bénéficieront de structures sanitaires

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi a révélé, avant-hier à Alger, que nombre de structures sanitaires de proximité, universitaires et des services d'urgences seront réalisées au niveau des wilayas de Sétif, d'Ilizi, de Touggourt et d'Oran en vue de garantir une meilleure prise en charge aux citoyens à leur lieu de résidence.S'exprimant lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a affirmé que la wilaya d'Ilizi «bénéficiera de la réalisation de trois (3) pôles sanitaires, actuellement à l'étude, et ce en application des instructions des hautes autorités pour mobiliser tous les moyens au service du citoyen sans qu'il se déplace à d'autres wilayas». Concernant le besoin de la wilaya de Sétif d'un hôpital universitaire, M. Saihi a fait état «d'une étude pour la réalisation d'un nouveau CHU à cette wilaya dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle cartographie nationale sanitaire qui définira les besoins de chaque région en termes de ressources matérielles et humaines en se basant sur des données démographiques, épidémiologiques, géographiques, environnementales et socioéconomiques, outre les orientations de plan national de l'aménagement du territoire».
«La wilaya de Sétif qui compte quelques deux (2) millions d'habitants, a bénéficié de spécialités médicales supplémentaires, en sus d'un service d'urgences qui entrera bientôt en service et d'autres projets gelés qui seront relancés», a précisé le ministre.
Pour la wilaya de Touggourt, le ministre a mis en avant «la prise en charge des revendications relatives à l'acquisition des ambulances, en attendant de renforcer le parc de la wilaya en véhicules 4x4, un scanner, l'ouverture d'un hôpital pédiatrique et une autre structure de santé d'une capacité de 240 lits qui sera livrée prochain avril». Quant à la wilaya d'Oran, le ministre a rappelé que les communes d'Ain Turk et Bousfar connaissaient une surcharge en plein saison estivale, ajoutant qu'il a été décidé de doter Aïn Turc d'un service d'urgences alors que Bousfar bénéficiera d'une polyclinique dans le cadre de la cartographie sanitaire d'Oran.■

INFO EXPRESS

Formation

Signature d'un accord-cadre entre le ministère et la Haute Autorité de lutte contre la corruption

Un accord-cadre a été signé, jeudi passé à Alger, entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, en vue d'élaborer des programmes communs de formation, d'enseignement et de recherche sur la lutte contre la corruption.
Signé au siège du ministère par le ministre du secteur, Kamal Baddari et la présidente de le Haute Autorité, Salima Mesrati, l'accord vise à asseoir des politiques et élaborer des programmes communs de formation, d'enseignement, de sensibilisation et de recherche sur la prévention et la lutte contre la corruption, en sus de préparer des projets de recherche et d'organiser des rencontres, des manifestations et des activités scientifiques pour échanger les vues sur les questions inhérentes à ce domaine.
Ainsi, M. Baddari a précisé que «cet accord comporte des axes principaux liés notamment à l'élaboration de programmes de formation sur les principes de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption ainsi que l'insertion de programmes et de matières d'enseignement et de formation et des thèmes de recherche scientifique du même contenu».
«Le travail entre les deux parties en vertu dudit accord permettra de faire face et lutter contre toutes les formes de corruption, à l'effet de moraliser la vie publique en Algérie, notamment au double plan social et économique», a ajouté le ministre, pour qui, «l'objectif de la moralisation se veut stratégique pour l'université algérienne d'aujourd'hui».
A cette occasion, le ministre a fait état de «la formation d'une commission conjointe entre le ministère et la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, en vue de suivre l'état de mise en œuvre des clauses de l'accord signé entre les deux parties»".
Mme Mesrati a affirmé, pour sa part, que «l'Autorité et après avoir été promue d'une institution de consultation à une institution de contrôle après le dernier amendement constitutionnel (2020), œuvre à s'ouvrir sur les différents établissements et secteurs qui peuvent contribuer à promouvoir le concept de la prévention et de la lutte contre la corruption».
Précisant que la signature de l'accord «s'inscrit dans le cadre des rôles qui lui sont assignés et qui englobent l'aspect pédagogique, de formation et de la recherche scientifique, Mme Mesrati a souligné que cet accord constituait une première étape dans le cadre de la valorisation, de la promotion et du transfert des produits de la recherche scientifique, ainsi qu'une opportunité en vue de bénéficier des expertises des académiciens et des produits des laboratoires et des centres de recherche universitaire, à l'effet de les employer, de les exploiter et de les investir en matière de lutte contre la prévention et la lutte contre la corruption».■

Sahara occidental

La guerre s'intensifie contre l'occupation marocaine

La guerre entre l'Armée sahraouie et les forces d'occupation marocaines au Sahara occidental s'est intensifiée ces derniers jours, le peuple sahraoui en proie aux exactions demeurant déterminé à libérer tous ses territoires, selon le site internationale Peoples Dispatch.

Le site spécialisé dans le soutien aux mouvements de libération dans le monde a indiqué, dans un article paru récemment, que les forces d'occupation marocaines «subissent les bombardements répétés de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) qui lutte pour libérer ses territoires», rappelant que le territoire du Sahara occidental est classé par l'ONU parmi les territoires en attente de décolonisation.

Les attaques de l'Armée sahraouie contre les forces d'occupation marocaines se poursuivent le long du mur de sable depuis la reprise de la guerre pour la libération du Sahara occidental suite à la violation par le Maroc, le 13 novembre 2020, de l'accord de cessez-le-feu signé entre les deux parties, a rappelé l'article.

Et d'ajouter que cet accord de cessez-le-feu a été signé en 1991 après que le Conseil de sécurité des Nations Unies a créé la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) avec la promesse de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. Avec le soutien de puissances internationales, le Maroc s'est dérobé à ses engagements, a souligné l'article.

Le mur de sable érigé par l'occupation marocaine s'étend sur 2 700 kilomètres. Il sépare les territoires occupés par le Maroc des territoires libérés par le Front Polisario, qui est reconnu par l'Assemblée générale des Nations Unies comme l'unique représentant légitime du peuple sahraoui. Sep millions de mines sont enfouies le long de ce mur de sable, selon Peoples Dispatch.

L'article braque, par ailleurs, les projecteurs sur le pillage des ressources naturelles du peuple sahraoui par l'occupation marocaine avec la complicité de l'Union européenne (UE) à travers des accords d'association, précisant, à cet égard, que le partenariat entre l'UE et le Maroc «se poursuit en dépit des décisions de justice le jugeant illégal». Il a notamment cité les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui, réaffirmant l'avis consultatif de 1975 de la Cour internationale de justice qui a conclu que le Maroc n'avait aucune souveraineté sur le territoire de la République sahraouie.

Escalade des violations des droits de l'Homme dans les villes occupées

Il a également souligné que 40% des importations européennes de phosphate proviennent du Maroc, notant que pas moins de 10% des bénéfices sont issus du phosphate extrait de la mine «Boukraa» dans les territoires occupés.

Ces gains sont destinés, selon les témoignages d'un militant sahraoui des droits de l'Homme, au renforcement des forces d'occupation marocaines, et ne sont pas investis dans la croissance économique locale comme prétendu.

L'article du militant et poète sahraoui Hamza Lakhal de la ville occupée El-Aâyoune, démontre comment les forces d'occupation ont continué, pendant les années du cessez-le-feu, dans leur «brutalité et violence» contre le peuple sahraoui, d'où le retour à la lutte armée. «Il n'y a pas eu de guerre certes, il n'y a eu, pourtant, ni paix ni espoir», a-t-il écrit.

Evoquant la souffrance des Sahraouis dans les villes occupées, M. Lakhal a affirmé que «tous les postes dans l'ingénierie ou l'administration dans les industries extractives sont réservés aux colons marocains, et il ne reste aux Sahraouis que des postes où est exigée la compétence physique».

Il explique, par ailleurs, dans quelle mesure les autorités d'occupation appréhendent les militants sahraouis en mesure d'organiser la résistance. C'est pourquoi, ils intensifient les agressions physiques, au point où «il ne reste pas un mode de répression au sein du Makhzen qui n'a pas encore été utilisé contre nous, cependant, nous résisterons à l'occupation jusqu'à la mort, aujourd'hui que nous n'avons plus rien à perdre», a-t-il ajouté.

Lakhal a, enfin, fustigé la politique des deux poids de mesure de la communauté internationale dans le traitement des crises internationales, appelant le Conseil de sécurité à «cesser de prôner vainement la protection des droits de l'Homme et de la démocratie».

Palestine

8 724 agressions commises contre les Palestiniens en 2022

Au total, 8 724 agressions contre les Palestiniens et leurs biens ont été commises en 2022 par l'armée de l'occupation sioniste et ses colons, a dénoncé mercredi, le président de la commission du mur et de la colonisation, Muayad Sha'ban.

M. Muayad Sha'ban, cité par l'agence palestinienne de presse, Wafa, a fait état de 1 646 agressions signalées à Ramallah et Al-Bireh, 1 267 autres à Beitlehem et 1 241 dans la ville d'El-Khalil.

Selon le responsable palestinien, six Palestiniens sont tombés en martyrs sur les 1 187 agressions perpétrées par des colons dans les villes de Naplouse, Ramallah et El-Khalil, outre le déracinement de 10 291 arbres dans différentes régions en Cisjordanie occupée.

Les forces d'occupation sionistes ont, eux, démoli 715 constructions palestiniennes, sous prétexte de non détention d'un permis de construire, tandis que 1 220 notifications de démolition ont été délivrées contre d'autres.

Aussi, 12 avant-postes ont été construits, outre la spoliation de 26 424 dounams (un dounam équivaut à 1000 M²) de terres palestiniennes au profit de plans expansionnistes sionistes en Cisjordanie et à El-Qods occupées pour la réalisation de 8 288 unités coloniales.

Ukraine

Choïgou ordonne de décréter un cessez-le-feu, Kiev refuse

Le ministre russe de la Défense Sergueï Choïgou a ordonné de décréter un cessez-le-feu sur toute la ligne de front en Ukraine à partir de midi le 6 janvier pour 36 heures. C'est ce que le ministère a fait savoir jeudi à la presse. «Conformément à la demande du président de la Fédération de Russie, le ministre russe de la Défense demande aux troupes de décréter pour 36 heures, à partir de 12h le 6 janvier et jusqu'à 24h le 7 janvier, un cessez-le-feu sur toute la ligne de front en Ukraine», a informé le ministère.

L'Ukraine rejette tous les projets de pourparlers avec la Russie, a déclaré jeudi le secrétaire du Conseil ukrainien de sécurité nationale Alexeï Danilov en commentant la décision de la Russie de décréter un cessez-le-feu pour Noël. «Pas de pourparlers avec eux [avec Moscou]», a-t-il déclaré relayé par la chaîne Ukraine-24. Selon Alexeï Danilov, Kiev ne respectera pas le cessez-le-feu décrété. «Un cessez-le-feu ? Ce n'est que du mensonge et de l'hypocrisie. Nous allons vous ronger dans le silence chantant de la nuit ukrainienne», a-t-il écrit sur Twitter.

Le président russe Vladimir Poutine a demandé jeudi de décréter un cessez-le-feu à partir de 12h le 6 janvier jusqu'à 24h le 7 janvier sur toute la ligne de front dans la zone de l'opération militaire spéciale. Le ministre russe de la Défense Sergueï Choïgou a ordonné plus tard de décréter un cessez-le-feu à partir de midi le 6 janvier pour la durée de 36 heures.

Maroc

«Zéro tolérance» face au scandale de corruption au PE

Le Haut représentant de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères, Josep Borrell, a prévenu jeudi qu'«il ne peut y avoir d'impunité» face au scandale de corruption au Parlement européen où le Maroc est impliqué.

«La position de l'UE est claire, il ne peut y avoir d'impunité pour la corruption. Zéro tolérance pour ça», a déclaré Josep Borrell lors d'une conférence de presse à Rabat.

«Nous devons attendre les résultats des investigations en cours (...) Nous attendons la pleine collaboration de tout le monde dans cette enquête», a-t-il ajouté. Le rôle du royaume a été pointé du doigt dans plusieurs articles de presse et par des eurodéputés dans le scandale de corruption au Parlement européen. Selon le journal belge *Le Soir*, le compagnon de cette dernière, l'Italien Francesco Giorgi, un assistant parlementaire, a affirmé aux enquêteurs avoir fait partie d'une organisation utilisée par le Maroc dans le but d'intervenir dans les affaires européennes.

Depuis plusieurs jours, les révélations sur le «Marocgate» ne cessent de s'accumuler.

Le journal italien *Il Corriere della Sera* a récemment fait savoir que Rabat aurait mené des actions d'ingérence au sein de plusieurs institutions européennes, en ayant recours à la corruption pour soudoyer des personnalités influentes.

Le Maroc se serait ainsi tourné vers un groupe parlementaire pour «cultiver ses multiples intérêts en le faisant guider dans ses opérations par Mohamed Belahrache, un officier de la DGED (Direction générale des études et de la documentation), les services secrets de Rabat».

Cet officier marocain aurait agi par l'intermédiaire de l'ambassadeur du Maroc en Pologne, Abderrahim Atmoun, qui «travaillerait en étroite collaboration avec les services secrets marocains» et qui aurait rencontré plusieurs fois l'ancien eurodéputé italien, Pier-Antonio Panzeri et son compatriote et actuel eurodéputé Andrea Cozzolino à Bruxelles et Varsovie.

Pour mener leurs opérations, ces derniers auraient compté «sur la collaboration d'un groupe d'eurodéputés - tous membres du groupe parlementaire S&D (socio-démocrates) - décrits comme des 'amis' dont les plus proches seraient Eva Kaili, Arena Maria, Moretti Alessandra et Benifei Brando Maria». La co-présidente du groupe de la Gauche au Parlement européen, Manon Aubry, a indiqué que les révélations faites jusque-là sur le «Marocgate» pourraient bien n'être que la partie émergée de l'iceberg.

Graphologie

L'écriture à la main est une écriture singulière à l'image de la pensée singulière de celui qui écrit

Heureusement qu'il y a encore des gens qui écrivent à la main comme dans l'ancien temps, mais c'est une minorité. Jadis ceux qui avaient la plume facile écrivaient surtout des lettres manuscrites pour les autres, ceux qui ne connaissaient même les lettres de l'alphabet, c'étaient des analphabètes qui demandaient aux autres de leur écrire des lettres manuscrites adressées aux leurs qui se trouvaient un peu partout dans le pays, car on éprouvait le besoin d'avoir des nouvelles des parents, tantes, oncles, frères ou sœurs qui vivaient ailleurs et à l'époque où on ne connaissaient pas le téléphone et beaucoup moins le portable utilisé couramment de nos jours. Mais qu'écrivait-on dans l'ancien temps, souvent des lettres manuscrites que les facteurs se chargeaient de remettre à chaque destinataire et y avait des facteurs en grand nombre et en fonction du nombre d'habitants.

Les gens s'envoyaient des cartes postales et des colis si bien que le facteur peinait à remettre à chacun ce qu'il avait reçu. Maintenant, il n'y a presque plus de lettres manuscrites car tout se dit par téléphone portable et nous supposons que le métier existe en nombre très réduit, il n'y a plus de lettres manuscrites à remettre. Mais, ce qui nous intéresse, c'est bien de comparer l'écriture de tous ceux qui ont écrit des lettres, et nous remarquons que si nous observons des milliers de lettres, nous constatons qu'elles sont toutes différentes et qu'aucune n'a la moindre ressemblance avec les autres, il y a certes quelques similitudes, mais chacune a ses particularités. Le bon Dieu qui nous a mis au monde, a fait en sorte que chacun ait sa propre morphologie, sa propre signature, sa propre façon d'écrire, ses propres empreintes digitales. Et l'écriture comme la signature, c'est comme la carte d'identité de chacun. Chaque lettre traduit la façon de se comporter de chacun. Ecrire à sa façon, c'est malgré soi et c'est une marque de singularité semblable à sa manière singulière de penser. La singularité est le propre de l'homme.

Une écriture singulière

C'est une écriture unique en son genre et qui est un ensemble de signes graphiques exprimant un énoncé d'une manière particulièrement personnalisée. Celui qui écrit à son langage avec ses mots récurrents, ses insuffisances et ses qualités, on voit que chacun lorsqu'il écrit une lettre, il laisse apparaitre ses particularités sur le plan du vocabulaire, ses idées, ses manières de s'exprimer et qui souvent amusent. Cela fait partie des singularités de chacun. Voilà ce qu'on peut dire de l'écriture à la main en voie de disparition. Jadis l'écriture à la main était la seule écriture possible, y compris chez les écrivains qui écrivaient toutes sortes de textes littéraires : nouvelles, romans, chroniques, journal quotidien par lequel ils relataient les évènements importants au quotidien et sur des cahiers d'écolier qu'ils rangeaient soigneusement dès qu'ils avaient fini d'écrire. Ces écrivains connus et reconnus pour leur style et leur capacité à bien narrer le passé, ou une vie singulière ou des évènements qui intéressaient tout le monde. Quand on analyse leurs textes, on finit par avoir la conviction que chacun se singularise malgré lui.

Les œuvres d'antan n'ont été imprimées qu'après avoir été écrites à la main par l'auteur qui fait preuve de singularité en écrivant manuellement comme tous les écrivains de tous les pays et de tous les temps qui ont produit des œuvres souvent de grande valeur, avant de les remettre aux éditeurs où des commissions de spécialistes les jugeront bons ou mauvais à faire paraitre avant de les donner à l'imprimerie. Donc, à chacun sa singularité et lorsqu'on observe avec minutie des milliers de manuscrits, on se rend compte vraiment que chacun à sa manière d'écrire et lorsqu'on regarde avec attention chaque manière d'écrire, on finit par être convaincu que chacune a ses particularité qui font sa singularité. L'écriture est donc comparable à la signature de chacun, à son empreinte digitale et à son ADN. On peut ajouter que la nature a horreur de l'uniformité.

Etude des caractéristiques d'une personne, d'après l'examen de son écriture

On appelle l'étude des singularités d'un individu par l'examen de son écriture, la graphologie. Les graphologues sont capables de reconnaitre tous les types de caractères des individus qui écrivent d'après son écriture. Tous ceux qui écrivent, qu'ils soient le plus simple des individus qui rédige en baragouinant une lettre jusqu'à l'écrivain émérite qui vient de mettre en chantier un bel ouvrage, tous ceux qui prennent un porte- plume pour écrire, ont chacun sa singularité et chacun est analysé psychologiquement parce qu'il fait preuve de particularités. Par exemple, celui là, qui fait des lettres allongées terminées en pointe traduit un sujet de type nerveux, on l'imagine quand il écrit, comme quelqu'un de toujours pressé de finir ce qu'il écrit, peut être sous l'effet de la colère ou d'une contrariété et qui l'empêchent de se concentrer pour s'appliquer, alors il écrit vite en déformant certaines lettres dont la plupart se terminent en pointe vers le haut ou le bas. Il s'agit là probablement d'un type sanguin ou de quelqu'un qui souvent a les nerfs à fleur de peau et qui pour une bagatelle s'emporte vite et qui fait de grandes signatures. Il y a ceux qui généralement ont une écriture presque illisible. Celui là est un maniaque, il écrit et il refait parce qu'il n'est jamais content, on le voit par une écriture variable, les lettres sont formées différemment et c'est une personne qui est capable de casser tout chez lui devant sa famille apeurée, il jette par terre son service à café ou son service de table parce qu'il trouve un élément abimé, et il y en a beaucoup de ce genre d'individus qui veulent que chaque chose soit parfaite, en fait c'est une maladie qui se traduit par cette écriture de quelqu'un qui veut bien faire et qui se trompe souvent et qui fait des lettres d'inégale forme, il accepte ce qu'il a produit mais à contre cœur. Il s'agit là de cas extrêmes. Le cas opposé à ces exemples typiquement nerveux mais différemment, il y a le type calme qui forme les lettres dans le respect des normes, les minuscules et les majuscules sont formés à l'image des modèles universels. Ce genre d'individus calmes et qui cherchent la satisfaction de tous ceux qui les lisent font une écriture agréable à lire tant c'est bien écrit.

Ce qu'est une pensée singulière

C'est une pensée qui n'a pas d'équivalente et qui rappelle l'écriture singulière qui a ses particularités. La pensée singulière c'est la pensée de celui qui est original quand il se met à écrire. Il s'agit d'une pensée émanant de quelqu'un de génial qui n'écrit pas comme font les autres. Et nous en avons le meilleur exemple chez nous en Kateb Yacine qui sert de référence pour beaucoup de choses concernant les écrits. Oui, Kateb a une manière de penser singulière.

Quand on dit pensée, cela veut une façon de penser singulière et Kateb Yacine l'a pleinement et incontestablement quand il narre ou quand il décrit. On a eu l'occasion de lire ses articles de presse, du temps où il était jeune et travaillait comme journaliste. Je ne sais s'il a eu l'occasion de croiser Mohammed Dib dans le même journal en 1949 au cours de laquelle il a consacré un papier merveilleux à la Casbah d'Alger par une journée de ramadhan ; c'était du temps où la Casbah était pleinement habitée. Il avait fait une description qui était aussi de la poésie tant c'était riches en belles métaphores parlant sur un éclairage par le soleil de grandes chaleur, d'un mois de ramadhan qui avait eu lieu en été, dans un article fait en petit carré dense tant il avait dit en un volume réduit où il n'avait oublié personne, les enfants qui faisaient la vie, les femmes qui montaient à la terrasse de chaque maison quand le soleil déclinait à l'horizon, les qui allaient au café maure, sans avoir omis personne, d'une nuit de ramadhan à partir du ftour. On ne voit pas de pensée plus singulière. Pour avoir une pensée singulière, il faut être un génie et il en est un indiscutablement. Pour avoir une pensée singulière, il faut faire l'effort de penser. singulièrement en essayant de composer des phrases puis des textes de longueur variable avec un style personnel, de développer des idées originales et d'aboutir à un travail digne de quelqu'un qui fait l'effort d'innover comme dans le genre poétique.

L'originalité se remarque aisément dans la poésie car le vrai poète c'est celui qui sort de tous les sentiers battus pour présenter un travail original. C'est la même chose pour la lettre, à l'époque où on écrivait beaucoup parce qu'il n'y avait pas d'autres moyens de communication.

Maintenant la singularité a tendance à disparaitre, les gens ont chacun un téléphone portable, parfois même deux, pour donner de ses nouvelles ou essayer de contacter un parent qui vit en dans un autre continent parce qu'il n'a pas donné signe de vie et qu'on commence à s'inquiéter. On lui téléphone à n'importe quel moment du jour ou de la nuit.

Les gens de maintenant n'écrivent plus et ont même perdu l'habitude d'envoyer des lettres portant le timbre de la poste. Il reste les hommes de plume qui continuent d'écrire même s'ils ne sont pas lus. Ils ont un plaisir inné, celui d'exprimer leurs idées originales sous forme de poèmes ou de textes en prose et dans une écriture singulière, écriture à la main à l'époque où on ne connaissait pas l'ordinateur ou la machine à écrire, c'était le bon vieux temps.

Boumediene Abed

INFO EXPRESS

Khenchela

Électrification de 156 exploitations agricoles en 2022

La wilaya de Khenchela a bénéficié en 2022 du raccordement au réseau électrique de 156 exploitations agricoles, a indiqué mercredi, le chargé de communication à la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG).

Selon M. Mohamed Tahar, la SADEG de Khenchela a réalisé, en 2022, dans le cadre du programme complémentaire décidé par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune au profit de la wilaya de Khenchela, des travaux de raccordement au réseau d'électricité, achevés et mis en service dans 156 exploitations agricoles, dans 12 collectivités locales.

La même source a précisé que 120 exploitations agricoles ont bénéficié de l'électricité agricole dans le cadre d'une première tranche d'un programme qui prévoit le raccordement de 146 exploitations dans la région nord de la wilaya, et 521 exploitations dans sa région sud, soit un réseau de 500 km de réseau qui mobilise 1,5 milliard DA.

Dans le même élan, la SADEG-Khenchela a réalisé les travaux de raccordement au réseau d'électricité de 34 puits artésiens collectifs et de 2 puits individuels dans des périmètres agricoles de l'extrême sud de la commune de Babar dans la zone saharienne des Nememcha, dans le cadre d'un deuxième programme visant l'électrification de 81 puits collectifs et individuels, sur un réseau de 300 km, mobilisant une enveloppe de 980 millions DA, a indiqué M. Boukehil.

Au mois de novembre 2022, les travaux de raccordement au réseau électrique de 86 exploitations agricoles ont été lancés, dans le sud de la wilaya de Khenchela, ce qui nécessitera la mise en place d'un réseau de 400 km, mobilisant une enveloppe d'un (1) milliard DA.

Le chargé de la communication de la SADEG Khenchela a souligné que les travaux d'électrification agricole en cours actuellement concernent 968 exploitations qui mobilisent une enveloppe de 2,5 milliards DA.

L'électrification des exploitations agricoles vise la relance du secteur agricole dans la wilaya de Khenchela et la hausse des rendements en particulier le rendement des cultures stratégiques, ont souligné les responsables locaux.

In Guezzam

Vers la révision prochaine du schéma national d'aménagement du territoire

Le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) «sera révisé prochainement», a affirmé jeudi à In Guezzam le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad.

"Le SNAT sera révisé prochainement, notamment au niveau des régions frontalières sur lesquelles de larges espoirs sont fondés pour mener à bien leurs missions avec les pays africains limitrophes, à l'instar d'In-Guezzam», a souligné le ministre qui présidait une rencontre avec les notables de la wilaya, les représentants de la société civile et les élus locaux, précisant qu'In Guezzam «aura un avenir radieux à la faveur de ses potentialités».

«Les hautes instances du pays œuvrent à accorder toutes les prérogatives aux dix wilayas nouvellement promues leur permettant de prendre en charge, de manière efficace, le développement et les préoccupations des citoyens», a indiqué M. Merad.

Il a, dans ce cadre, rappelé que sa visite à la wilaya «intervient en application des engagements du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde un intérêt particulier au citoyen, qui est à la tête de ses priorités, pour lui garantir une vie décente, répondre à ses attentes, notamment le désenclavement des régions, l'amélioration de la santé et de la scolarisation».

En réponse aux préoccupations soulevées par les citoyens, Brahim Merad a mis en avant l'importante prise en charge de la couverture sanitaire, l'amélioration de l'état du réseau routier «très dégradé», a-t-il constaté, avant d'appeler à œuvrer à moderniser, en priorité, les routes et prendre en charge les problèmes des éleveurs.

Insistant sur la nécessaire protection de la ville d'In-Guezzam des inondations, le ministre a fait état, à ce titre, de «l'inscription des 2e et 3e tranches de ce projet, pour être au diapason de l'extension urbaine par souci de protéger le tissu urbain des risques et des aléas naturels». «La wilaya d'In Guezzam sera la porte des échanges commerciaux avec les pays africains eu égard de ses divers atouts, notamment dans le secteur agricole susceptible d'attirer les promoteurs", a fait savoir M. Merad. Poursuivant son intervention, le ministre s'est engagé à inscrire une opération d'équipement de l'hôpital d'In-Guezzam qui devra, en appui à celui de la localité de Tin-Zaouatine, assurer la couverture sanitaire des citoyens de cette région frontalière des maladies. La modernisation de la RN-1, l'approvisionnement de la localité de Tin-Zaouatine en eau potable (AEP), transférée de la région de Tanezrouft, l'inscription d'un projet de réalisation d'un nouveau collège, le soutien des éleveurs, font partie des préoccupations soulevées par les participants à cette rencontre. Merad s'est auparavant enquis du chantier de l'hôpital 60 lits d'In Guezzam où il a affirmé que "le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde toute l'importance voulue à la réalisation des structures de santé», ajoutant que l'hôpital d'In Guezzam , en cours de réalisation selon les normes techniques, sera réceptionné en juillet prochain.

«L'Etat accorde tout l'intérêt pour parachever les projets de la santé au travers le pays», a souligné M. Merad, appelant, à l'occasion, à la nécessité d'œuvrer à prendre en charge l'encadrement des structures de santé, notamment à la suite de l'ouverture des écoles de formation paramédicale, d'aplanir les contraintes et de rapprocher les structures de santé des citoyens. Dans la même région, le ministre a visité une exploitation agricole, avant de s'intéresser à un exposé sur la situation du secteur agricole de la wilaya qui recense plus de 170.000 hectares, dont 150.000 ha de terres pastorales, 8.700 ha agricoles, dont 535 ha irrigués.L'on relève, à ce titre, qu'une surface de 4.800 ha de terres agricoles sera mise à la disposition des promoteurs des cultures stratégiques, dont la céréaliculture.

In Guezzam

Développer les postes frontaliers

Le développement des postes frontaliers terrestres revêt une grande importance dans le renforcement des potentialités de l'économie nationale, a affirmé jeudi le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad en visite dans la wilaya d'In-Guezzam.

«Le développement des postes frontaliers terrestres est une question persistante eu égard à l'importance que revêtent ces structures terrestres dans la consolidation des capacités de l'économie nationale, notamment vers l'Afrique profonde, dont le poste-frontalier d'In-Guezzam témoin du passage, au titre des échanges commerciaux, de dizaines de camions acheminant des marchandises vers différentes destinations», a souligné M. Merad lors de l'inspection du poste frontalier terrestre d'In-Guezzam dans le cadre de sa visite de travail dans cette jeune wilaya dans l'extrême Sud du pays.

«Le poste d'In-Guezzam revêt une grande importance, car il contribue, aux côtés du réseau routier à propulser l'économie locale et nationale», a indiqué le ministre.

Cette structure frontalière a bénéficié, à la faveur d'un investissement de plus de 179 millions DA, d'une vaste opération de réhabilitation, aménagement et équipement.

Rappelant l'important facteur de sécurité pour booster l'action de développement, Brahim Merad a rendu un grand hommage aux différents corps de sécurité exerçant dans la région, à leur tête les unités de l'Armé nationale populaire (ANP) pour les grands efforts qu'ils consentent sur le terrain.

La délégation ministérielle a pris connaissance, à la lumière d'un exposé sur les projets retenus pour la wilaya, dont le projet de la fibre optique traversant les pays africains limitrophes, la modernisation d'un tronçon de 80 km de la route nationale (RN-1) , et le projet de dédoublement du même axe routier sur 25 km, ainsi que le projet de connexion de l'aéroport d'In-Guezzam à la nouvelle ville.

Le ministre de l'Intérieur a, par ailleurs, procédé à l'inauguration d'une tranche de sept (7) kilomètres sur la RN-1 entre l'Algérie et le Niger, avant de suivre un exposé sur le méga projet de la fibre optique traversant les pays africains limitrophes.

Six (6) nouvelles stations «4G LTE» ont été réalisées dans cette wilaya, en sus de l'installation des équipements de la technologie «MSAN» (nœud d'accès multiservices), en prévision de l'exportation de l'Internet de l'Algérie vers les pays africains limitrophes, a-t-on expliqué.

M. Merad a, à ce titre, mis en avant l'importance de l'Internet, ses services et avantages dans le quotidien du citoyen, avant de mettre en valeur les efforts de l'Etat pour le raccordement des établissements pédagogiques en ce réseau moderne.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire poursuivra sa tournée par l'inspection de l'hôpital "60 lits" d'In-Guezzam, avant de présider une rencontre avec les notables et représentants de la société civile de la wilaya.

APS

Marocgate

Les liaisons dangereuses entre l'UE et le Makhzen (I)

Bien que tout ait commencé avec une enquête de corruption liée au Qatar qui a permis à la police belge de saisir plus de 1,5 million d'euros dans une vingtaine de résidences et bureaux, les enquêteurs se sont aperçus que ce qu'on a appelé le Qatargate n'était que le sommet d'un gigantesque iceberg.

Le Parquet se focalise à présent sur la partie immergée, c'est-à-dire l'influence tentaculaire du Maroc au sein du Parlement européen. Et de fait, le Marocgate n'en finit pas de faire des vagues au niveau mondial et chaque jour apporte son lot de révélations. C'est un véritable séisme qui secoue les fondements des institutions européennes et l'on comprend que cette affaire de corruption pour laquelle la vice-présidente du Parlement européen, Eva Kaili, ainsi que son compagnon, l'assistant parlementaire Francesco Giorgi, l'ex-eurodéputé Pier Antonio Panzeri, et le lobbyiste Niccolo Figa-Talamanca, sont incarcérés, est bien plus vaste que ce que l'on imaginait.

On peut effectivement considérer cette affaire comme le scandale du siècle, car le degré d'implication du régime marocain dans cette affaire de corruption au Parlement européen et à la Commission est bien plus important et bien plus dangereux que ne l'imaginaient les enquêteurs belges qui s'aperçoivent que l'influence marocaine sur des politiciens et fonctionnaires européens remonte à plusieurs années. Nous sommes donc aujourd'hui devant une enquête portant sur des délits de «corruption», «blanchiment d'argent» et «appartenance à une organisation criminelle». Rien de moins ! Et il s'avère que plus on fouille, plus on découvre des cas d'espionnage et de corruption où sont impliqués d'innombrables acteurs dont des personnalités politiques de haut rang. Nous sommes littéralement face à une nébuleuse aux nombreuses ramifications et les institutions européennes, déjà bien fragilisées par les décisions arbitraires d'Ursula von der Leyen dont nous avons déjà évoqué dans un précédent article les nombreux conflits d'intérêt et faits de corruption qui entachent sa carrière, risquent de ne pas s'en remettre. La fonction de politicien en Europe est désormais marquée du sceau de la honte.

Face à cette énorme affaire de corruption qui touche tous les pays européens, plusieurs parquets d'Europe sont en train d'enquêter à leur tour. Et donc, des soirées rouges et des rendez-vous coquins de Marrakech où ils se livraient aux délices voluptueux de l'exotisme, tous ces délinquants en col blanc ont désormais rendez-vous avec des juges, et, certes, pas pour des rendez-vous galants. Quant à ceux qui ne sont pas encore dans le viseur de la justice mais qui savent bien que celle-ci ne tardera pas à leur demander des comptes, nous imaginons aisément que les fêtes de cette fin d'année n'ont pas été aussi joyeuses qu'ils l'auraient souhaité. Nous soulignons le fait que cette oligarchie composée de corrompus n'a jamais cessé d'attaquer l'Algérie et son armée, comme on l'a vu récemment avec la lettre adressée par des eurodéputés à Von der Leyen et Borrell et qui a fait l'objet d'un article.

Selon les enquêteurs du Parquet fédéral belge, l'ingérence du Makhzen allait bien au-delà de son influence dans les décisions du Parlement européen concernant le Maroc, il pesait même dans les nominations des membres des commissions du Parlement qui traitaient de dossiers sensibles pour le royaume féodal du roi dépravé. Par exemple, on apprend que la commission créée pour enquêter sur l'utilisation du logiciel d'espionnage Pegasus, qui a piraté de nombreux téléphones portables, a été infiltrée. Les enquêteurs pensent également que l'élection d'Eva Kaili à la vice-présidence du Parlement européen a été soutenue par Panzeri et son équipe. Et donc, par l'intermédiaire des parlementaires mercenaires du Maroc, le Makhzen a pu peser sur le vote de nombreux textes de résolutions, mais aussi dans différentes déclarations de la délégation pour le Maghreb. Ainsi, le Makhzen serait intervenu pour la modification du rapport annuel du Parlement sur la politique étrangère et de sécurité commune, et même dans le choix des nominés pour le prix Sakharov pour la liberté d'expression. On constate en effet qu'en 2021, c'est Sultana Khaya, la militante sahraouie des droits humains et pour l'indépendance du Sahara Occidental, qui avait été proposée. Intolérable pour le Makhzen ! Selon certaines sources, tout a commencé en 2013 lorsqu'un plan d'action élaboré par le Makhzen pour influencer le Parlement européen voit le jour. C'est l'ambassadeur de l'époque, Menouar Alem, qui avait eu l'idée de mener une opération dont l'objectif était de promouvoir les intérêts du Maroc au sein du Parlement européen. Ce plan détaillé comprenait la collecte d'informations, la promotion et le lobbying en vue d'influencer les décisions du Parlement européen. Nous sommes en possession d'un document le prouvant daté de 2013, soit près de dix ans avant l'enquête du Parquet belge sur le Marocgate. Les négociations qui déboucheront par la suite sur les accords de libre-échange entre l'Union européenne et le Maroc débuteront à cette même période, accords permettant au Maroc d'empocher plus de 35 milliards d'euros par an. Figure centrale du scandale, l'ancien député européen italien Pier Antonio Panzeri est un socialiste qui aime le luxe comme la plupart des socialistes. Il était au Parlement européen depuis 2004 et a été nommé président de la Sous-Commission des droits de l'Homme du Parlement en 2017. En 2019, comme il n'avait pas été réélu et afin de poursuivre ses activités lucratives en faveur du Maroc et du Qatar, il a fondé à Bruxelles l'ONG Fight Impunity qui visait à «promouvoir la lutte contre l'impunité en cas de violations graves des droits de l'Homme et de crimes contre l'humanité». Son ONG collaborait régulièrement avec des membres du Parlement européen sur des questions liées aux droits de l'Homme en organisant des conférences et des colloques, ce qui est contraire aux règles en vigueur au parlement européen puisque depuis 2021, toute ONG invitée au sein du Parlement européen doit être inscrite au registre européen de transparence, une base de données qui répertorie les organisations qui font du lobby et dont l'objectif est d'influer sur les politiques de l'Union européenne. Ces organisations sont tenues de déclarer les intérêts qu'elles défendent, le nombre de personnes qui y travaillent et le montant de leur budget. Or, Fight Impunity n'avait jamais été inscrite dans le registre. On notera au passage que créer une ONG qui s'appelle «combattre l'impunité» quand on est un ripou, c'est assez culotté. Selon la Sûreté de l'Etat belge qui a ouvert l'enquête, l'activité de collaboration de Panzeri avec le Maroc remonte à au moins 2014, alors que ses manœuvres en faveur de Doha ont débuté en 2018. Mais selon nos sources, nous pouvons remonter cette collusion avec les services marocains en 2010 déjà.

Pensez-vous que Panzeri entendait défendre les droits du peuple sahraoui opprimé par le Maroc, ou prendre la défense des travailleurs morts dans la construction des stades de football au Qatar ? Non, bien sûr, cela n'entrait pas dans l'optique de son ONG. Et puis, on ne va pas tuer la poule aux œufs d'or, n'est-ce pas ? La composition du conseil d'administration de ce haut lieu de «défense des droits humains» vaut son pesant de cacahuètes. Rien que du beau monde, comme le Français Bernard Cazeneuve, successivement ministre de l'Intérieur et puis Premier ministre PS sous François Hollande, les Italiennes Emma Bonino, ex-commissaire européen et ancienne ministre, Parti radical, et Federica Mogherini, PD, ancienne haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères, la Suédoise Cecilia Wikström, libérale, qui, tenez-vous bien, est très engagée dans les questions relatives à la liberté d'expression en Suède comme dans d'autres pays. Cette Cecilia Wikström a fait des études de théologie à l'Université d'Uppsala et a occupé divers postes au sein de l'Eglise de Suède, tels que pasteur paroissial, aumônier de prison et chanoine de la cathédrale d'Uppsala. Mais, malgré un tel parcours et son militantisme pour la liberté d'expression, elle n'a jamais levé le petit doigt pour sortir Julian Assange de prison ou même pour aller le visiter, et l'on sait le rôle de la Suède dans le harcèlement qu'a subi Julian Assange. Autre eurodéputée tout aussi «vertueuse», la Portugaise Isabel Santos, PS, présidente de la délégation pour les relations avec les pays du Machrek, membre de la sous-commission des droits de l'Homme et qui est accusée par les enquêteurs belges d'avoir approuvé le financement de Fight Impunity à l'aide de fonds européens alors que cette ONG n'était pas dans le registre de transparence de l'UE et n'a jamais publié ces comptes annuels, comme l'exige la loi belge sur les associations sans but lucratif (ASBL).

Le lobbying, ou plus exactement la corruption, exercé par le Makhzen marocain auprès des institutions et des administrations étrangères n'est pas un sujet nouveau pour nous qui en parlons depuis des années dans de nombreux articles et interviews. Combien de fois n'avons-nous pas écrit à ce sujet ? Il est heureux, qu'enfin, cette corruption endémique soit mise au jour grâce à la Sûreté de l'Etat belge qui a commencé à enquêter en 2021 et qui, face à l'ampleur du phénomène, a fait part de ses découvertes au Parquet fédéral en juillet dernier, lequel a chargé le juge d'instruction financier Michel Claise, bien connu pour être sans pitié avec les criminels financiers influents, de mener l'enquête.

A Suivre...

Mohsen Abdelmoumen

JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DE THAGASTE

RÉPERCUTER LES ÉVÈNEMENTS DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE À TRAVERS LE CINÉMA

Des chercheurs ont mis l'accent, mercredi à Souk Ahras au deuxième jour des journées cinématographiques de Thagaste du film algérien, sur la nécessité de répercuter les évènements de la Révolution algérienne à travers la «réalisation des œuvres cinématographiques».
Dans sa communication sur «l'image cinématographique et la Révolution algérienne» donnée à la maison de la culture Tahar Ouettar, Djalal Khecheb, chercheur en théâtre et en cinéma, a souligné que l'interaction avec les évènements et les hauts faits de la révolution algérienne a été soulignée par le Front de libération nationale (FLN) pour transmettre les aspirations du peuple algérien aux instances internationales.
Le démarrage effectif du projet cinématographique algérien a été avec «La Bataille d'Alger» (1966), «L'Opium et le Bâton» (1969) et «Le Vent du Sud» (1975) basés essentiellement sur l'adaptation, a ajouté l'intervenant.
L'universitaire Bahaa Benouar a abordé, pour sa part, le projet cinématographique «attaché à l'identité de la société algérienne, son histoire et sa culture», estimant que le cinéma est un art ouvert sur les autres arts dont le roman et le théâtre.
Le cinéaste, Abdelhak Benmarouf, a mis l'accent, de son côté, sur l'importance du cinéma pour la préservation de l'identité nationale et la nécessité de relancer l'industrie cinématographique.
Initiée en coordination avec la Cinémathèque d'Alger et le Centre algérien de développement du cinéma sous le thème «le cinéma algérien, hier et aujourd'hui», la manifestation sera clôturée jeudi par la projection de plusieurs films dont «Zabana», «Le puits», «Sur les traces de camps de concentration», «Enrico Mattei et la révolution algérienne», «Patrouille à l'Est» et «Fatma N'soumer».

R.C.

Journées «Irathen» de la marionnette

Sept troupes en compétition à Tizi-Ouzou

→Sept troupes sont en compétition à la deuxième édition des Journées nationales «Irathen» (lion) de la marionnette, ouverte mercredi au théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou, pour décrocher le prix Irathen d'Or récompensant le meilleur spectacle dans cet art de la scène.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par, notamment un défilé de marionnettes, clowns et géants. La procession s'est ébranlée de la maison de la culture Mouloud-Mammeri pour rejoindre le théâtre régional, via l'avenue Abane-Ramdane, au grand bonheur des citoyens qui ont immortalisé le moment avec des photos et des «selfies».
Au niveau du Hall du théâtre où une foule nombreuse, composée en majorité d'enfants accompagnés de leurs mamans, attendait impatiemment le début des présentations, une fanfare animait l'ambiance attirant un public amusé, alors que la salle des spectacles était déjà archi-comble.
Organisée par l'association culturelle «Irathen» de la localité de Larbaa n'Ath Irathen, en collaboration avec les directions de la culture et des arts et de la jeunesse et de sports, le théâtre régional Kateb Yacine, les assemblées populaires communales de Larbaa n'Ath Irathen et d'Irdjen et de l'assemblée populaire de wilaya de Tizi-Ouzou, cette deuxième édition rend hommage au comédien Ahmed Kadri, connu sous son nom d'artiste «Krikeche».
Présent à l'événement, avec ses amis artistes et des membres de sa famille, le comédien, aujourd'hui âgé de 88 ans, a remercié les organisateurs pour cette «initiative». Il a gratifié le public avec quelques blagues.
En marge de la cérémonie d'ouverture, Krikeche, 66 ans de carrière, a indiqué à la presse qu'il se souvient encore de ses débuts sur scène. C'était le 7 février 1957 avec Mahiedine Bachtarzi, Djelloul Bachdjerrah, Alla El Mouhib, Mohamed Touri et Mustapha kasdarli, a-t-il dit.
Son parcours est riche d'environ 120 pièces écrites par lui-même. Il a écrit son premier sketch en 1957 intitulé «loukan Qrit Manbiî Kawkawit» (si j'avais fait de études je ne serais pas un vendeur de cacahuète), se remémore-t-il.
Concernant le festival, la première troupe qui a ouvert la compétition est celle de la wilaya d'Oran (troupe de théâtre et de pantomime). C'est un One man show présenté par Massi le ventriloque et sa marionnette «Khoukhi» représentant le personnage d'un enfant timide et têtu. Un spectacle qui a beaucoup séduit les enfants qui ont interagi avec le comédien, a-t-on constaté.
L'organisation de ces journées a pour but d'inciter les jeunes à s'intéresser à cet art de la scène, a indiqué le président de l'association culturelle «Irathen», Ali Boudarene, qui a relevé que la wilaya de Tizi-Ouzou ne participe pas à cette compétition faute de troupes de marionnettes.
«La seule troupe existante est celle de notre association mais pour la crédibilité de la compétition nous ne pouvons participer», a-t-il précisé.
Un jury composé de professionnels du théâtre et de la marionnette, évaluera les performances des troupes participantes représentant les wilayas d'Oran, Blida, Chlef, Relizane, Biskra, Sidi Belabes et Alger, pour décerner, le 7 janvier à la clôture des Journées, le prix Irathen d'Or à la meilleur d'entres-elles.

R.C.

Relations algéro-cubaines

Mouloudji reçoit l'ambassadeur de Cuba à Alger

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur de la République de Cuba en Algérie, Armando Vergara Bueno, avec lequel elle a examiné les aspects de la coopération dans le domaine de la culture et des arts et évoqué les relations bilatérales entre les deux pays amis, indique un communiqué du ministère.
En matière de production cinématographique, et dans le cadre de l'effort du ministère pour la création de l'Institut supérieur de cinéma (ISC) qui propose des formations diplômantes dans le domaine des sciences et des arts cinématographiques, la ministre a suggéré de «tirer profit de l'expérience cubaine dans le domaine de la production cinématographique, et ce, à travers l'accueil par l'Algérie d'experts cubains dans le domaine en vue d'organiser des ateliers et des sessions de formation avec des instituts cubains, outre la création d'une commission mixte chargée de la production cinématographique».
Dans le domaine du théâtre, Mme Mouloudji a proposé «l'établissement d'un jumelage entre les deux pays pour l'organisation d'activités et de manifestations théâtrales mixtes», adressant une invitation à l'ambassadeur cubain «pour la participation de Cuba au Festival du théâtre international, prévu mars prochain à Bejaia».
Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, les deux parties «ont évoqué l'échange d'expériences en matière de restauration des monuments archéologiques et historiques», insistant sur «l'importance de développer les relations dans tous les domaines, eu égard à son intérêt pour les deux peuples amis unis par des dénominateurs communs, tels que la culture, la civilisation et la lutte».
Pour sa part, l'ambassadeur cubain a remis à la ministre de la Culture et des Arts une lettre de son homologue cubain contenant une invitation officielle pour participer à une conférence internationale organisée durant la période allant du 24 au 28 janvier sous les auspices de l'UNESCO et d'autres instances internationales à l'occasion de la célébration du 170e anniversaire de la naissance du poète cubain, José Marti, conclut le communiqué.

R.C.

CHAN-2022

Les joueurs algériens optimistes

Déclarations de joueurs de l'équipe nationale de football A', recueillies par l'APS, à l'occasion d'une zone mixte organisée jeudi avec la presse, au terrain annexe du stade Nelson Mandela de Baraki (Alger), à deux jours du match amical face au Ghana prévu samedi (17h), en vue du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023), prévu en Algérie du 13 janvier au 4 février :

Les Verts travaillent dur à l'entraînement. (Photo › D. R.)

Abderrahmane Meziane (attaquant/USM Alger) : «Nous allons aborder cette compétition match par match, nous sommes conscients que le peuple algérien attend beaucoup de nous. Nous ressentons une grosse pression, mais elle est positive. Nous tâcherons d'être à la hauteur, en faisant preuve de solidarité entre nous, les joueurs. C'est très important de bien entamer le tournoi, ça va nous permettre de continuer le tournoi avec sérénité. Concernant la préparation, nous sommes en train de travailler depuis pratiquement deux années, le plus important est d'être prêts pour le jour J.»

Mohamed Islam Belkhir (attaquant/CR Belouizdad) : «Il règne une bonne ambiance au sein du groupe. Les joueurs sont plus que jamais conscients de la tâche qui les attend. Nous sommes en train de se préparer pour entamer la compétition avec la plus belle des manières. Notre objectif est clair : tout faire pour remporter le trophée chez nous et procurer de la joie à nos supporters. J'appelle notre public à venir en masse nous soutenir pendant le tournoi, à nous ensuite de faire le nécessaire sur le terrain.»

Ahmed Kendouci (milieu de terrain/ES Sétif) : «Nous amorçons la dernière ligne droite. Le CHAN va se dérouler en Algérie, c'est un stimulant pour nous afin de réaliser un bon tournoi. Nous avons un bon groupe capable d'aller jusqu'au bout de cette édition, nous n'avons peur d'aucune équipe car nous avons les qualités requises. Le sélectionneur national Madjid Bougherra a eu des difficultés pour composer sa liste au vu de la rude concurrence qui existe. Même si nous allons bénéficier des avantages du terrain et du public, nous devons éviter de s'enflammer et dire qu'on va atteindre la finale. Nous devons faire preuve d'humilité en gérant notre parcours match par match, et chaque rendez-vous pour nous sera une finale. Le match amical face au Ghana est important pour nous, ce sera le dernier test avant la phase finale.»

Tahar Fath-Allah (milieu de terrain/MC Alger) : «Nous les joueurs avons parlé avec le sélectionneur sur la nécessité de remporter le test face au Ghana avec l'art et la manière, dans l'objectif de reprendre confiance en vue du match d'ouverture face à la Libye. C'est vrai que l'Algérie est considérée comme l'un des favoris, mais nous devons éviter de se mettre une pression inutile. Nous sommes prêts pour la compétition, notre objectif est de remporter le titre. Nous comptons sur notre public pour nous prêter main forte. Au sein de l'équipe, nous composons une famille, chacun de nous est prêt à tirer le groupe dans la même direction.»

Chamseddine Rahmani (gardien/CS Constantine) : «Nous allons disputer un dernier match de préparation face au Ghana, qui va nous permettre de corriger nos lacunes, dans l'objectif d'aborder ce CHAN comme il se doit. Cela fait plus d'une année que nous préparons cette compétition, on s'est donnés à fond. Nous sommes devant l'obligation de remporter le trophée, d'autant que le tournoi se jouera en Algérie, devant nos supporters. Nous allons faire en sorte d'être à la hauteur de cette responsabilité, et rendre heureux notre public. La pression ? nous avons dépassé cette étape. Notre équipe est composée de joueurs professionnels qui vont donner le meilleur d'eux-mêmes.»

R. S.

EN DEUX MOTS

Ligue 2 : la trêve hivernale du 12 janvier au 5 février 2023

La trêve hivernale du Championnat de Ligue 2 est programmée du 12 janvier au 5 février 2023, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA) jeudi.

La 15e et dernière journée de la phase aller aura lieu le 12 janvier et elle sera précédée par la 14e journée qui se jouera ce week-end (6-7 janvier 2023).

Dans le Groupe Centre-Est, c'est l'AS Khroub qui caracole en tête du classement général avec 26 points. Soit avec deux longueurs d'avance sur le dauphin, l'USM Annaba, alors que dans le Groupe Centre-Ouest, c'est l'ES Mostaganem qui mène le bal, avec 30 points, soit avec trois longueurs d'avance sur son premier poursuivant, l'ES Ben Aknoun.

D'autre part, la Ligue maintient les mêmes dispositions réglementaires concernant les transferts des joueurs.

Par ailleurs, il y a lieu de relever que le Championnat national élite de jeunes a disputé le 3 janvier dernier sa dernière journée de la phase aller.

Boxe

Année 2022, le noble art féminin entre dans le ghota mondial

Le noble art féminin algérien s'est brillamment illustré lors de l'année 2022 avec les distinctions mondiales d'Imane Khelif (argent) et Ichrak Chaïb (bronze) et les premières places décrochées par l'équipe aux Jeux méditerranéens d'Oran, et aux Championnats d'Afrique de Maputo en Mozambique.

Une année donc historique et exceptionnelle pour la boxe féminine qui a su occuper la scène médiatique algérienne à travers les différents exploits réalisés par Imane Khelif, Ichrak Chaib, Roumaissa Boualem et autres qui se sont distinguées de fort belle manière en cette année 2022.

Les résultats des Algériennes confirment une nouvelle fois l'ascension fulgurante du noble art féminin qui ne cesse d'évoluer depuis les trois dernières années, en commençant par la participation historique aux Jeux Olympiques de Tokyo et jusqu'au dernier titre décroché haut la main lors de la précédente édition des Championnats d'Afrique à Maputo au Mozambique.

La première consécration de l'année 2022 revient au mois de mai à Istanbul (Turquie) où la boxeuse Imane Khelif (-63 kg) avait été sacrée vice-championne du monde de sa catégorie, alors que sa compatriote Ichrak Chaïb (-66 kg) avait décroché le bronze.

Imane Khelif, la nouvelle star du noble art algérien

L'année 2022 a été couronnée de succès pour l'Algérienne de 23 ans avec à la clé une médaille d'argent aux Championnats du monde de boxe féminine 2022 à Istanbul, avant de triompher aux Jeux méditerranéens d'Oran ainsi que lors des Championnats d'Afrique à Maputo au Mozambique.

«Oui, c'est une année vraiment spéciale pour moi. Je suis très heureuse de ces titres, d'autant plus qu'il s'agit de la première médaille aux Championnats du monde féminins IBA pour mon pays, l'Algérie», a-t-elle dit.

Des progrès impressionnants ont été réalisés par la native de Tiaret qui a commencé à pratiquer la boxe en 2016, elle qui avait été éliminée dès le premier tour aux Championnats du monde de boxe féminine en 2018 et 2019. Lors de la 19e édition des Jeux méditerranéens (25 juin-6 juillet) à Oran, Khelif avait été désignée porte-drapeau algérien lors de la cérémonie d'ouverture, une façon de lui rendre hommage pour ses belles performances.

JM d'Oran et Championnats d'Afrique de Maputo, les dames à l'honneur

Après avoir brillé au Mondial d'Istanbul, la sélection algérienne féminine a réédité l'exploit en allant chercher le titre par équipes du tournoi de boxe des Jeux méditerranéens 2022 d'Oran, décrochant cinq médailles (3 or, 1 argent et 1 en bronze). Ces pugilistes-dames ont eu le mérite et la reconnaissance de remporter le premier tournoi féminin de boxe inscrit au programme des Jeux méditerranéens. Les trois médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Roumaïssa Boualem (-48 kg), en battant la Turque Ayse Cagiri, championne du monde de la catégorie, de Hadjila Khelif (-60kg) qui s'est imposée devant la Marocaine Chaimaa Rhaddi et d'Imane Kehlif (-63kg), victorieuse devant l'Italienne Assunta Canfora. De son côté, Ichrak Chaib (-66kg) s'est contentée de la médaille d'argent, en perdant en finale devant la Turque Busenaz Sumeneli (3-0), championne du monde en titre, alors que Hadjala Fatma-Zohra (-54kg) a pris la médaille de bronze. La suprématie des dames algériennes a été une nouvelle fois confirmée lors des Championnats d'Afrique à Maputo (Mozambique) où elles avaient remporté le titre par équipes, grâce à une moisson de trois médailles d'or et autant en argent.

Les trois titres africains de l'équipe algérienne ont été réalisés par Boualem Roumaïssa (-50 kg), Imane Khelif (-63 kg) et Ichrak Chaïb (-66kg), alors que leurs coéquipières Fatiha Mansouri (-48 kg), Djoher Bennan (-75 kg) et Hedjala Fatma-Zohra (-54 kg) se sont contentées, chacune, de la médaille d'argent.

La boxe féminine algérienne ne compte pas s'arrêter en ci-bon chemin, surtout que plusieurs importantes échéances se pointent à l'horizon-2023, à l'image de la Coupe d'Afrique des Nations de boxe (juin/au Cameroun), les Championnats du monde IBA, ainsi qe les Jeux africains, entre autres.

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef :
Radia Zerrouki
Directeur financier :
Ouahid Kouba.
Composition **PAO** *La Nouvelle République* Impression Alger : **SIMPRAL**.
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Le CHAN va surprendre par son organisation

→ Même ceux qui déblatèrent, il y a encore quelques semaines sur cette 7e édition du CHAN, se sont vites rendus à l'évidence.

Ils appellent à la mobilisation des supporters pour marquer le succès de ce CHAN qui ne sera plus à l'aube de son enterrement comme aimaient l'annoncer certains professionnels.

Le stade Nelson-Mandela de Baraki accueillera les matches des Verts. (Photo › D. R.)

Des infrastructures à l'image de l'événement

Les commentaires et les analyses changent de fusil d'épaule. Le discours n'est plus alarmant, on évoque la qualité des infrastructures et le niveau de l'hospitalité des Algériens. L'Algérie dont sa capacité à convaincre les nations africaines sur la parfaite organisation de cette 7e édition «le stade flambant neuf de Baraki (Alger) est fin prêt à accueillir le Championnat d'Afrique des nations de football, annonce le chef de projet de cette infrastructure sportive, Abdelhamid Bourouma», rapporte l'agence APS.

Tout est fin prêt

Ce même chef de projet confie à nos confrères que «le stade est fin prêt à accueillir la compétition du CHAN ou tout autre match. Nous pouvons dire que l'Algérie a un vrai bijou qui répond à toutes les normes exigées par la Fédération internationale de football, et qu'il faut entretenir». Baptisé «Nelson-Mandela», le stade de Baraki «dispose de 40 000 places, dont 6 500 en tribunes officielles, 22 salons VIP, un terrain en gazon naturel (100%), et un autre pour les entraînements, en sus d'un parking de plus de 2 000 voitures pour les supporters, et de deux autres réservés aux officiels et médias», a ajouté le responsable.

Les exigences satisfaites

Les portes d'entrée au stade, poursuit-il, sont au nombre de six, destinées aux supporters et aux personnalités officielles et sportives. «Nous avons six portes, une pour les VIP, une autre pour les officiels et une porte pour la logistique, tandis que les trois autres seront réservées aux supporters pour faciliter l'accès au stade», a-t-il soutenu. Et de conclure par mettre en évidence «cette infrastructure sportive dispose d'une salle de contrôle à distance pour fermer les portes d'entrée et contrôler le matériel. Elle est aussi dotée d'équipements modernes qui facilitent le travail des journalistes, notamment en termes d'Internet et de retransmission en direct», ajoute le responsable.

Des salles de presse de haut niveau

Pour marquer les performances dans les réalisations, une tribune d'une capacité de 240 sièges est réservée aux journalistes et une salle de 250 places est dédiée aux conférences de presse. Le directeur des équipements publics au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Maidi Tifour, a affirmé que le stade était prêt sur tous les plans. Il peut même abriter deux matches par jour, puisqu'il est doté de quatre vestiaires, a-t-il ajouté.

La retransmission des matches des tests concluants....

«Les dernières retouches sont en train d'être apportées et ne restent sur place que les travailleurs en charge de l'hygiène. Après l'achèvement des travaux, le 5 juillet dernier, nous avons testé les équipements, dignes des stades internationaux, et les tests ont été concluants», a-t-il expliqué. Le stade est doté de dix plateformes pouvant accueillir 36 caméras pour les retransmissions télé et de 416 caméras de surveillance, a-t-il fait savoir.

Elles arrivent en nombre

Voilà que cette édition avance et brise les mauvaises langues. Les équipes arrivent non seulement et s'expriment sur le niveau de l'hospitalité et le bonheur de se retrouver pour certaines d'entre elles pour la première fois à Alger. Des matches amicaux pour un avant-goût à cet événement sportif africain, sont programmés à l'image de sélections mozambicaine et malgache de football A', composées de joueurs locaux qui vont ouvrir le bal. «Une préparation contre des clubs algériens en vue du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023), prévu du 13 janvier au 4 février dans quatre villes algériennes, a annoncé le Comité local d'organisation (COL) mercredi soir». Évoquons le Mozambique, l'un des adversaires de l'Algérie dans le groupe A, qui s'est mesuré hier vendredi au MC Alger, au stade Salem-Mebrouki à Rouiba (10h), avant de défier la réserve du CR Belouizdad, le dimanche 8 janvier au même stade à partir de 16h. La sélection malgache va inaugurer sa première participation, ce jeudi 12 janvier à 10h au stade Ben Abdelmalek-Ramdane à Constantine (17h) face au CS Constantine, 2e au classement de la Ligue 1.

Que la fête sportive commence

Les choses sérieuses commenceront pour les joueurs du sélectionneur Chiquinho Condé qui rentrent dans la bataille le samedi 14 janvier face à l'Ethiopie au stade de Nelson-Mandela de Baraki (14h), avant l'autre duel face à la Libye le mardi 17 janvier à Baraki (17h) puis l'Algérie le samedi 21 janvier toujours à Baraki (20h).
Domicilié au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, avec le Maroc, le Soudan et le Ghana. Madagascar qui est logé dans le groupe C, affrontera trois sélections, le Maroc annonce son forfait.

H. Hichem

- ENTV : Algérie - Ghana à 20h
- BeIN Sports 2 : Liverpool - Wolverhampton à 21h